

**ANNEXE 1 : AVIS FAVORABLE DE POLE EMPLOI ET DECISION DE L'OPCA
DANS LE CADRE DE LA MOBILISATION DU DIF**

Pôle Emploi
8, rue du Maréchal Juin
93160 Noisy le Grand

Graziella ZONNEKYND
1, allée Emile Zola
93160 Noisy le Grand
IDE : 1046108 Z

FORCO
251, boulevard PEREIRE
75852 Paris Cedex 17

AVIS FAVORABLE DE POLE EMPLOI A PRESENTER A L'OPCA

Pôle emploi atteste avoir reçu Mme Graziella ZONNEKYND, demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi, qui bénéficie de 120 heures de DIF disponibles (au vu du certificat de travail).

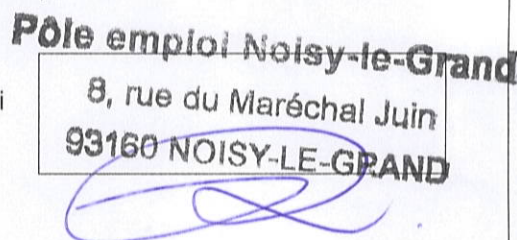
Celui-ci souhaite bénéficier de la mobilisation de son DIF pour réaliser une formation en licence professionnelle Gestion des Ressources Humaines.

Cette action choisie par le demandeur d'emploi entre dans le cadre des dispositions de son Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi.

Par conséquent Pôle emploi donne un avis favorable à l'utilisation du DIF de l'intéressé(e) pour la réalisation de cette action en application de l'article L. 6323-18 du code du travail.

Fait à Noisy le Grand le 23/09/2014

Cachet et Signature de Pôle emploi



DECISION DE L'OPCA SUR LA MOBILISATION DU DIF A RETOURNER A POLE EMPLOI

Désaccord ☐

Accord ☐

En cas d'accord, montant total pris en charge par l'OPCA : _____ euros

Observations :

Fait à le/...../.....

Cachet et signature de L'OPCA

